

Réforme du Sénat

Peut-être s'agit-il d'une façon un peu simpliste d'envisager la situation, mais j'y ai pourtant longuement réfléchi. Avant d'être élu à la Chambre des communes, j'ai fait partie de l'assemblée législative de l'Ontario. J'ai aussi eu le plaisir de remplir trois mandats à l'échelon municipal. J'ai donc fait partie des trois paliers de gouvernement et j'ai examiné la situation sous ces trois angles. D'après moi, ce serait une forme de compromis à d'autres propositions qui ont déjà été faites.

[Français]

Monsieur le Président, tantôt, un député mentionnait qu'il y avait eu une proposition, à un certain moment, à l'effet que le Sénat pourrait avoir un nombre équivalent de sièges ou un nombre équivalent de sénateurs venant de chaque province, parce que cette situation existe aux États-Unis. À mon avis, c'est tout à fait inacceptable dans notre système de gouvernement canadien.

Il est évident, par exemple, que le Québec refuserait totalement d'être représenté de façon équivalente, disons, à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Nouveau-Brunswick ou à d'autres provinces. Et, à mon avis, les Québécois auraient tout à fait raison de dire qu'une telle formule serait inacceptable pour eux.

À titre de Franco-Ontarien, de personne demeurant en Ontario, mais d'origine québécoise, moi-même, monsieur le Président, je peux vous dire que ce système-là me serait tout à fait inacceptable, parce qu'il faut se rappeler l'histoire de notre pays et non seulement se référer à l'actualité. On sait que lorsque notre pays a été fondé, cela a été fait par l'union de la Province-Unie du Canada, Canada-Est et Canada-Ouest et les provinces Maritimes et que lorsqu'on a uni le Canada, en 1867, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, on a fait cela à ce moment-là en tenant compte des différences d'opinions des diverses régions, et du fait que chaque région était représentée de façon égale. Les trois régions d'alors, c'est-à-dire les Maritimes, le Canada-Est, qui s'est appelé après le Québec, et le Canada-Ouest, qui s'est appelé après l'Ontario, avaient une représentation égale dans le nouveau Sénat. C'était pour assurer que la formule de représentation à la Chambre des communes qui est fondée sur la population, à un certain moment, si la population d'autres provinces augmentait, d'autres provinces à part le Québec, par exemple, que le Québec ne perdrait pas totalement sa position d'importance dans notre fédération canadienne. Et voilà pourquoi une formule selon laquelle le Québec aurait un nombre de sénateurs qui représenterait un dixième, ou un onzième, ou un douzième de notre pays, si on compte les Territoires, serait, à mon avis, tout à fait inacceptable. Il est important que le Québec soit doté d'une représentation au Sénat considérablement plus grande qu'un dixième ou un douzième de notre pays.

Monsieur le Président, à mon avis, il serait tout à fait illogique de représenter le Québec par un nombre de sénateurs équivalant à celui d'autres provinces. Le Québec mérite cette attention particulière.

[Traduction]

Je veux simplement signaler à la Chambre que, depuis quelques semaines, le premier ministre (M. Mulroney) et sans doute d'autres ministériels, mais il ne s'agit certainement pas de ceux qui ont présenté des résolutions pendant ce temps-là, ont essayé d'escamoter d'autres problèmes nationaux urgents en alimentant le débat et laissant entendre qu'il y aurait lieu de supprimer le Sénat. L'autre jour, le premier ministre a

encore essayé le truc du miroir aux alouettes et de l'écran de fumée. Il a essayé de nous dire que si le chef de l'opposition (M. Turner) approuvait à l'instant une proposition visant à supprimer le Sénat, il y donnerait suite immédiatement. Cette idée est tout à fait ridicule. Ce pouvoir n'incombe pas au premier ministre, et encore moins au chef de l'opposition. Depuis quand une mesure gouvernementale prend-elle la forme d'un projet de loi nécessitant l'approbation du chef de l'opposition? C'est nettement impensable. Bien entendu, personne n'a pris cette idée au sérieux, pas même les journalistes.

N'oublions pas que le pays est en proie à de graves difficultés financières et que le gouvernement a fait de nombreuses promesses lors de la dernière campagne électorale. J'ai passé quelque temps à la Chambre à rappeler au gouvernement les 338 promesses qu'il a faites aux Canadiens. Ces problèmes et les engagements non remplis avec lesquels le gouvernement actuel est pris créent une situation difficile. Le gouvernement cherche à amorcer des débats sur des questions qui détourneront l'attention du chômage chez les jeunes, de ses tentatives passées d'abolir le principe d'universalité des programmes sociaux et de ses autres échecs des derniers mois. Cela n'a pas marché et ne marchera pas. Pas plus tard que la semaine dernière, le leader du gouvernement au Sénat a déclaré à la presse que l'on ne peut abolir le Sénat sans unanimité car cela contreviendrait à la formule de modification prévue dans la Constitution. S'il faut l'accord unanime des 10 provinces et des deux chambres du Parlement, pourquoi le premier ministre, le chef de notre gouvernement, a-t-il laissé entendre qu'il suffirait pour abolir le Sénat—chose qu'il n'avait pas l'intention de faire pour commencer—de présenter une résolution quelconque et d'obtenir à cet égard l'approbation du chef de l'opposition?

Ce dernier ne s'est évidemment pas laissé duper bien longtemps par cette proposition. Notre chef a une meilleure compréhension de ces problèmes que le premier ministre actuel qui n'a pas beaucoup d'expérience à la Chambre. Notre chef a compris que nous ne pouvions pas nous sortir d'affaires avec une résolution semblable. Bien sûr, le chef de notre parti a été ministre de la Justice pendant plusieurs années; il est au courant des questions constitutionnelles. Objectif et impartial comme vous l'êtes, monsieur le Président, vous seul me comprenez et êtes d'accord avec moi, j'en suis certain.

● (1650)

Une voix: Il n'a pas été premier ministre pendant longtemps.

M. Boudria: Un député dit que le chef de mon parti n'a pas été premier ministre pendant longtemps. Il va être premier ministre un jour, beaucoup plus longtemps que ne va l'être le chef de mon collègue.

Une voix: Continuez d'espérer.

M. Boudria: Il me dit de continuer d'espérer. Nous savons que la lune de miel des conservateurs est finie, qu'elle a peut-être même duré trop longtemps. Après neuf mois, les Canadiens ne pouvaient plus endurer le gouvernement conservateur précédent. Les ministériels sont au pouvoir depuis à peine sept mois et déjà les Canadiens en ont soupé. Les Canadiens les tolèrent pour l'instant, mais je suis certain que le chef de notre parti va de nouveau être premier ministre dans quatre ans.